

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 15 juin 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 juin 2016

2016 DEVE 79 Cession à titre gratuit d'un cheval de réforme à l'association « Les amis des chats » - Convention de don.

M^{me} Pénélope KOMITÈS, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 31 mai 2016 par lequel Madame la Maire de Paris propose de signer une convention avec l'association « Les amis des chats » afin de lui céder, à titre gratuit, un cheval de réforme ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITÈS, au nom de la 3^{ème} Commission,

Délibère :

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association Les amis des chats, représentée par sa présidente Madame X, domiciliée 47/49 rue des Cévennes (15^{ème}), la convention dont le texte est joint à la présente délibération, ayant pour objet la cession à titre gratuit d'un cheval de réforme.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO